

Consultation n° 003/ 2025
pour la désignation d'un consultant technique
Projet : Fonds Municipal des Compétences Générales

Contexte et objectifs

La Fédération Nationale des Communes Tunisiennes FNCT a entamé des travaux de réaménagement de son siège. Dans cette perspective, une grande salle de réunions a été aménagée et équipée au rez de chaussée, ainsi que le hall central et le bloc sanitaire.

Ces travaux ont concerné aussi l'entretien de la climatisation de tout le bâtiment et l'ouverture de la salle des réunions du premier étage sur la terrasse.

L'objectif de cette démarche est de garantir un meilleur cadre de travail pour les représentants des communes membres et pour le personnel de la Fédération afin de promouvoir les performances mais aussi pour offrir les facilités nécessaires en mesure de répondre efficacement aux attentes dans le souci d'atteindre les objectifs fixés relatifs à l'appui aux municipalités.

Aussi et dans le souci de respecter les normes en matière d'inclusivité et d'ouverture sur toutes et tous, la FNCT compte terminer les travaux d'aménagement restant dans les meilleurs délais.

Objet de la mission

Par la présente mission, la FNCT confie au consultant les missions d'étude et de contrôle de l'exécution des travaux complémentaires d'aménagement de son siège sis à Tunis. Le consultant accomplira les missions ci-dessous énumérées :

- Etablissement des dossiers de consultation
- Supervision et coordination de l'ensemble des travaux

Consistance de la mission

1. Etablissement des dossiers de consultation (cahiers des charges et dossier graphique), tous les documents fournis doivent être conformes aux conditions du bureau de contrôle technique auquel il peut y avoir éventuellement recours, y compris estimation de l'opération globale (dossier C).
2. Direction coordination et surveillance de l'ensemble des travaux : le consultant devra désigner un technicien supérieur, spécialiste en la matière, chargé d'assurer une présence permanente sur le chantier et de veiller à la bonne exécution des travaux conformément aux règles de l'art.. Le consultant est responsable du déroulement satisfaisant du chantier la planification et la bonne gestion, il doit s'attacher à faire respecter le budget initial prévu pour les travaux. Le consultant contresigne les PVs de réception engageant ainsi sa responsabilité sur la qualité des travaux.
3. Proposition de règlement des travaux à partir des métrés établis par ses soins.

Programme

- Installation d'un ascenseur pour 4 personnes sur 4 étages

Le projet prévoit l'installation d'un ascenseur capable de transporter 4 personnes, en prenant en compte les caractéristiques spécifiques du bâtiment. Il est nécessaire d'évaluer l'état existant de la structure, notamment la capacité de la cage d'ascenseur, les dimensions disponibles, et les éventuelles contraintes liées à la structure porteuse de l'immeuble. Le consultant devra s'assurer que l'installation se fera dans le respect des normes de sécurité et d'accessibilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite. La coordination avec des prestataires spécialisés et les spécialistes agrégés notamment en électricité et en structure, et la validation par un bureau de contrôle seront indispensables.

- Reconversion d'un bureau d'environ 20 m² situé au 4eme étage en salle de radio web

Le projet prévoit la transformation complète d'un bureau de 20 m², situé au 4eme étage, en une salle de radio web. Cela implique l'installation d'une isolation acoustique performante pour garantir une qualité sonore optimale, essentielle pour les enregistrements et les émissions en direct. De plus, des équipements spécifiques tels que des câbles pour les mixeurs audio, microphones, et autres dispositifs multimédias devront être installés. L'espace sera aménagé de manière ergonomique et fonctionnelle, en tenant compte des besoins techniques liés à la production et à la diffusion radiophonique sur le web.

- Reconversion d'un bureau d'environ 20 m² situé au 4eme en salle d'archives

Le projet concerne la reconversion d'un bureau d'environ 20 m², situé au 4^e étage, en une salle d'archives. Cette transformation prévoit l'installation d'armoires adaptées afin d'assurer un archivage efficace et fonctionnel, garantissant à la fois la facilité de consultation des documents et de meilleures conditions de conservation. L'aménagement devra respecter les normes en vigueur, notamment en matière d'aération et de protection.

- Revêtement de la terrasse située au 4e étage

Il s'agit de la réfection d'une terrasse existante de 30 m², située également au 4e étage. Les travaux incluront la reprise du revêtement existant, et la pose d'un nouveau carrelage adapté aux conditions extérieures. L'objectif est de garantir une protection efficace contre les infiltrations tout en offrant une surface durable et esthétique. La planification de l'espace devra être optimisée pour un usage confortable, en respectant les normes de sécurité pour les espaces extérieurs.

Reconversion des bureaux du 3^e étage en espace de travail ouvert

La reconversion de cet espace en open space vise à créer un environnement de travail collaboratif et moderne, favorisant l'échange, la synergie et la productivité. Le projet inclura la conception d'un coworking space et l'agencement intérieur adapté, permettant une optimisation maximale de l'utilisation de l'espace disponible. Une attention particulière sera accordée au respect des normes de sécurité et d'hygiène, ainsi qu'à l'intégration de solutions garantissant une ergonomie adaptée aux différents postes de travail. L'aménagement privilégiera également la fonctionnalité, le confort et la flexibilité afin de répondre aux besoins quotidiens des utilisateurs, tout en offrant un cadre agréable, lumineux et propice à la créativité.

Documents à fournir par la FNCT

La FNCT remettra au consultant le relevé architectural de l'ensemble du bâtiment, ainsi que les plans de la structure.

Délais de réalisation

Les délais impartis pour la réalisation des différentes missions se décomposent comme suit :

- 20 jours pour la remise des dossiers de consultation
- 10 jours pour la rédaction des rapports de dépouillement
- La supervision est prévue pour toute la durée des travaux.

Profil recherché

Le candidat devra :

- Avoir un diplôme en génie civil, architecture, ou une discipline similaire.
- Justifier d'une expérience significative en gestion de projets de construction ou d'aménagement.

Critères de sélection et évaluation des offres

Les candidatures seront évaluées en deux phases selon les critères suivants :

1- Evaluation technique :

L'évaluation technique sera effectuée sur la base des critères ci-après et en application de la grille de notation suivante :

1.1 Ancienneté sur 30 points

Le profil proposé doit répondre aux qualifications académiques demandées, sinon la candidature sera rejetée. L'ancienneté sera notée comme suit :

Ancienneté	Note
0 - 5 ans	10 points
+5 - 7 ans	20 points
+7 - 10 ans	25 points
+10 ans	30 points

1.2 Références générales sur 30 points

Les références devront être justifiées par des documents officiels attestant la réalisation de missions d'études et de suivi de projets similaires (bons de commande ou contrats et mémoires d'honoraires acquittés)

Référence	Note
Jusqu'à 01	10 points
+ 1 à 03	20 points
+ 3 à 05	25 points
+ 5 ans	30 points

1.3 Plan de charge sur 30 points

La notation sera faite sur la base des missions de suivi en cours

Plan de charge	Note
Jusqu'à 02	30 points
+02 à 04	20 points
+ 04	10 points

1-4 Lieu du bureau : sur 10 points

La notation sera faite sur la base de la distance qui sépare le lieu du bureau et le siège de la FNCT (Rue de Syrie – La Fayette, Tunis)

Lieu du bureau	Note
Jusqu'à 30 km	10 points
+30 – 50 km	05 points
+50 km	02 points

2- Evaluation financière

Les offres des candidats ayant obtenu une note technique supérieure ou égale à 70 points seront retenues pour le dépouillement financier.

L'offre techniquement valable, classée la moins-disante, sera retenue pour l'exécution de la mission objet de la présente consultation.

Soumission des candidatures

Les candidats intéressés sont invités à soumettre leur dossier de candidature, comprenant :

- Un CV détaillé, indiquant la date d'obtention du diplôme ainsi que le lieu du bureau.
- Copies des diplômes obtenus
- Le plan de charges actuel et justificatifs
- La liste des références générales des 5 dernières années et justificatifs
- Une offre financière détaillée en hors taxe et décomposée suivant paragraphe 2 (consistance de la mission y compris les missions qui seront assurées par des sous-traitants spécialisés).

Le dossier de candidature est à envoyer avant le 21/10/2025, minuit par email à l'adresse, recrutement@fnct.org.tn, en indiquant dans l'objet du mail : Candidature pour la mission de « **Consultant technique de travaux** ».